

Vœu présenté par Sinda Matmati, les élu.e.s du groupe écologiste et citoyen et les élues du groupe communiste et solidaire relatif au renfort des moyens des divisions territoriales de la propreté pour accompagner la politique de réduction des déchets

Conseil d'arrondissement du 20 juin 2023

Considérant l'ambition de la Ville de Paris en matière de réduction des déchets, l'engagement de l'exécutif parisien sur le sujet et le renforcement progressif de l'expertise en matière d'économie circulaire au sein de la DAE et de la DPE au niveau parisien

Considérant la réglementation européenne qui rend obligatoire au 1er janvier 2024 le tri à la source des déchets alimentaires et l'obligation faite aux collectivités de proposer des solutions de collecte séparée et de valorisation

Considérant la loi anti gaspillage pour une économie circulaire, qui prévoit des mesures permettant d'anticiper la fin de vie des produits mis sur le marché et de mettre fin à toutes formes de gaspillage

Considérant l'engouement des parisiennes et des parisiens pour les premières bornes d'apport volontaire des déchets alimentaires sur les marchés et le compostage de proximité dont les dispositifs saturent rapidement

Considérant la nécessité de développer et d'accompagner à l'échelle locale l'exploitation des sites de compostage ainsi que leurs usagers

Considérant que les capacités d'incinération du SYCTOM seront de 350.000 tonnes en 2025, risquant de renforcer le recours à l'enfouissement et l'augmentation significative du coût de traitement de ces ordures

Considérant l'urgence environnementale à réduire drastiquement la proportion de nos déchets collectés dans les ordures ménagères résiduelles

Considérant la territorialisation de la politique d'entretien de l'espace public de la Ville de Paris et la création de "Territoires zéro déchet" s'appuyant sur les acteurs associatifs locaux

Considérant que la mairie d'arrondissement a souhaité accélérer la mise en place et la consolidation d'un réseau d'acteurs autour de l'économie circulaire et de la réduction des déchets avant 2030

Sur proposition de Sinda Matmati, des élu.e.s du groupe écologiste et citoyen et des élues du groupe communiste et solidaire, le Conseil du 14^{ème} arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris :

- Renforce les moyens de la division territoriale du 14^{ème} pour accompagner la politique de réduction des déchets afin d'assurer la pérennité de ces nouvelles pratiques et orientations
- Crée un poste à temps plein au sein de cette division territoriale de propreté permettant de favoriser l'autonomie et la montée en compétence de l'arrondissement dans ces nouveaux métiers et orientations, chargé de :
 - Promouvoir et développer localement la politique publique de prévention et de valorisation des déchets
 - Développer les pratiques de tri des biodéchets et de compostage, animer le réseau local des sites
 - Développer et superviser des projets d'économie circulaire, de tri et de sensibilisation en partenariat avec le tissu économique, associatif et citoyen local, ainsi que des directions déconcentrées de l'arrondissement, notamment en mobilisant les moyens des partenaires institutionnels de la Ville (accompagnement à la sortie du plastique à usage unique et au jetable, mise en place du système de consigne...)
 - Mettre en œuvre des actions de réduction des déchets au sein même des directions déconcentrées